



1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4a. Règlement
- 4b. Plan de règlement au 1/2000
5. Annexes du PLU

Dossier approuvé par délibération
du Conseil municipal en date du
09/03/2015

Le Maire

LEGENDE

1. ZONES ET SECTEURS

LE ZONAGE

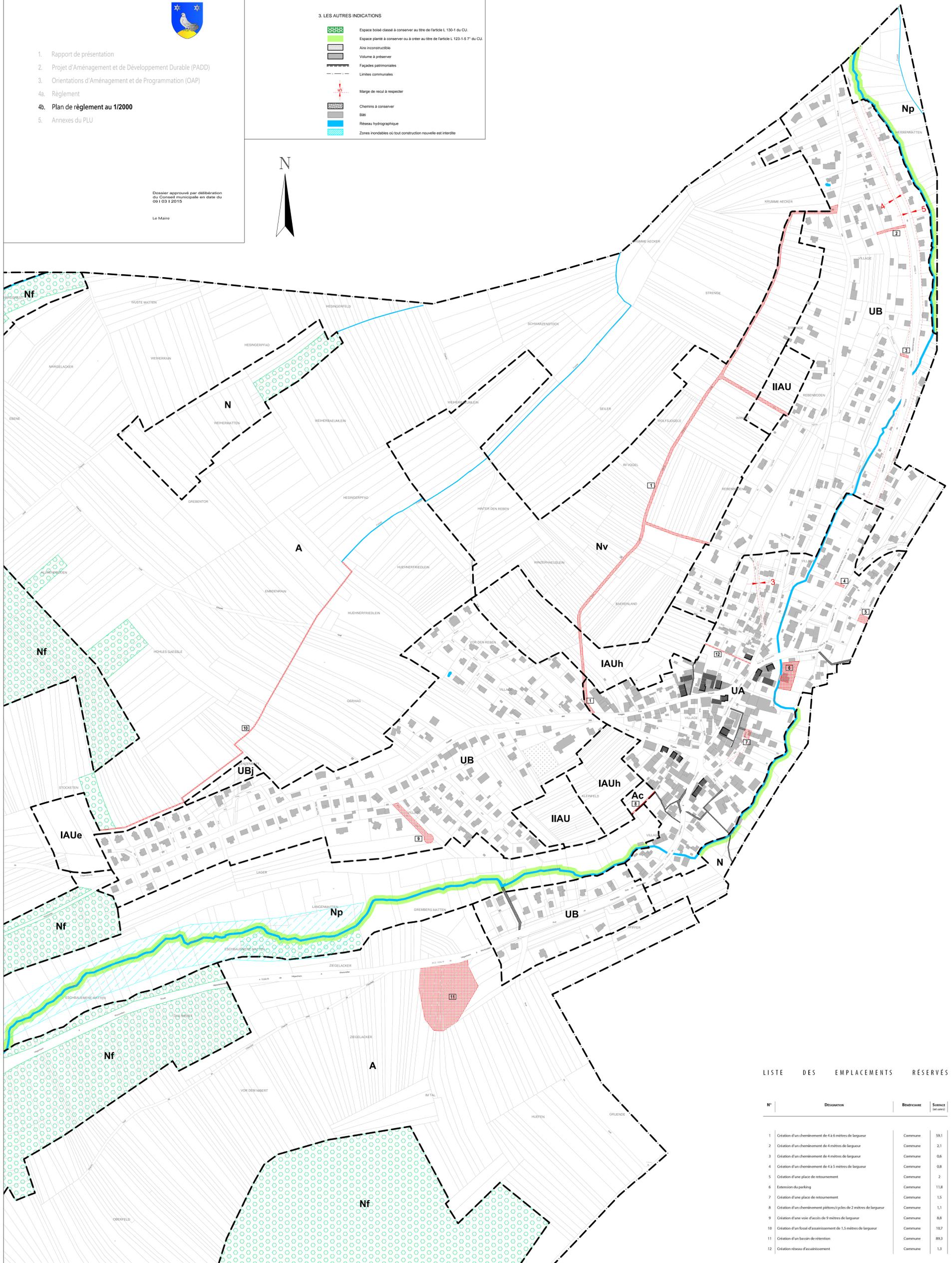
- Limite de zone
- N** Désignation de zone
- Nf** Désignation de secteur de zone

2. EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé
- Numéro d'emplacement réservé

3. LES AUTRES INDICATIONS

- Espace boisé classé à conserver au titre de l'article L. 130-1 du CU
- Espace planté à conserver ou à créer au titre de l'article L. 123-1-5 7° du CU
- Aire inconstructible
- Volume à préserver
- Façades patrimoniales
- Limites communales
- Marge de recul à respecter
- Chemins à conserver
- Bass
- Réseau hydrographique
- Zones inondables où toute construction nouvelle est interdite



LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (en m²)
1	Création d'un cheminement de 4 à 6 mètres de largeur	Commune	59,1
2	Création d'un cheminement de 4 mètres de largeur	Commune	2,1
3	Création d'un cheminement de 4 mètres de largeur	Commune	0,6
4	Création d'un cheminement de 4 à 5 mètres de largeur	Commune	0,8
5	Création d'une place de retournement	Commune	2
6	Extension du parking	Commune	11,8
7	Création d'une place de retournement	Commune	1,5
8	Création d'un cheminement piétons/cycles de 2 mètres de largeur	Commune	1,1
9	Création d'une voie d'accès de 9 mètres de largeur	Commune	8,8
10	Création d'un fossé d'assainissement de 1,5 mètres de largeur	Commune	10,7
11	Création d'un bassin de rétention	Commune	89,3
12	Création réseau d'assainissement	Commune	1,3